

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CHSCT SPECIAL DEPARTEMENTAL DU 1^{er} FEVRIER 2013

Etaient présents :

1) Représentant de l'administration : M. DUBOC, chef de la division de la valorisation des ressources humaines (DVRH), en remplacement de M. LELOUCH, excusé.

2) Représentants des personnels :

FSU - membres titulaires : MME DESSALLES, M. ODINOT, MME BACHIMON ;
membres suppléants : MME FRANCESCHI

Fnec- FP- FO : membres titulaires : M. CHOMETTE, M. CAPO ;
membres suppléants : MME PRIM

UNSA - Education : membres titulaires : M. DENIEUL

3) Experts :

M. NIGITA, délégué académique sécurité, hygiène, conditions de travail (DASHCT),
M. BECHET, inspecteur hygiène sécurité, conditions de travail (ISST),
M. DECHAUME, conseiller de prévention départemental,
MME SANCHEZ, chef de la division des affaires financières et de la logistique (DAFL),
M. HENRY, assistant de prévention de la direction académique de Vaucluse

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du CHSCT du 9 octobre 2012,
- Soumission pour avis du programme annuel de prévention 2013,
- Programme des visites d'écoles et d'établissements du 2nd degré,
- Bilan social et de santé 2011,
- Soumission pour avis du bilan de prévention des risques professionnels de l'année 2011 par le délégué académique sécurité, hygiène, conditions de travail (DASHCT),
- Information sur les visites d'écoles et d'établissements scolaires du 2nd degré réalisées par l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST),
- Situations signalées dans les écoles et dans les établissements du 2nd degré,
- Calendrier prévisionnel 2013- 2014 des réunions du CHSCT et calendrier des réunions de la commission de suivi des dossiers particuliers avec les membres du bureau,
- Un point d'information sur la réunion du CHSCT spécial de service de la direction académique de Vaucluse le 17 janvier 2013,
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du CHSCT du 9 octobre 2012 : le procès-verbal est approuvé.

M. DENIEUL donne lecture d'une déclaration sur l'application du jour de carence lorsque des enseignants sont contaminés par les élèves sur le lieu de travail.

DIRECTION
ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Secrétariat Général

Dossier suivi par

J.F. DECHAUME

Téléphone

04 90 27 76 72

Fax

04 90 82 96 18

Mél.

Jean-franc.dechaume

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

M. BECHET (ISST) : cette question doit être traitée en CHSCT national. Le jour de carence ne s'applique pas aux accidents du travail ni aux maladies professionnelles, congés de longue maladie ou congés de longue durée. L'application aux fonctionnaires d'un jour de carence est rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2012. Ces informations figurent sur le site de Service Public.

Bilan de prévention des risques professionnels :

M. NIGITA (DASHCT) : ce bilan s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par le ministère pour l'année scolaire 2012-2013 (BOEN n° 44 du 29/11/2012). Il s'articule autour de trois axes prioritaires :

- la santé et la sécurité au travail,
- la prévention,
- l'évaluation des risques dans le 1^{er}, le 2nd degré et les services administratifs.

qui ont été approuvés par le CHSCT académique.

Programme annuel de prévention 2013 : approuvé

M. NIGITA : un groupe de travail académique sur les risques psychosociaux (RPS) est chargé d'élaborer une grille d'analyse des situations de travail dans les établissements scolaires qui sera ensuite testée sur le terrain.

MME DESSALLES : les membres du CHSCT n'ont pas été formés à la manipulation des applications informatiques GERE (1^{er} degré) et GERES (2nd degré). Une présentation de ces outils est-elle prévue ?

M. NIGITA : les membres du CHSCT seront initiés au maniement de GERE et de GERES. à compter de la rentrée scolaire 2013.

Bilan social et de santé 2011 :

M. NIGITA : quatre médecins de prévention sont en poste dans l'académie d'Aix Marseille (3,30 ETP). En 2011, l'académie comptait 41 911 agents relevant de la médecine de prévention. Les trois maladies professionnelles le plus souvent déclarées sont dues :

- au bruit ;
- aux troubles musculo-squelettiques (TMS) :
- à l'amiante :

1080 visites médicales ont été réalisées en 2011-2012 .

Information sur les visites d'écoles et d'établissements du 2nd degré réalisées par l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) :

M. BECHET a procédé à 12 visites de locaux. Bilan des visites d'écoles et d'établissements de Vaucluse :

- collège Marie Mauron de Pertuis : aménagement du laboratoire de chimie.
- école maternelle Thiers d'Avignon : problème d'insalubrité dû à la présence de pigeons dans les anciens logements de fonction. Rappel : les signalements des situations relevant de son expertise doivent lui être adressés par mail.

Calendrier prévisionnel 2013-2014 des réunions du CHSCT :

- mardi **11 juin 2013** de 9 h 30 à 13 h. Acté.
- Mercredi **9 octobre 2013** de 9 h 30 à 13. Acté.

Les dates de réunions ultérieures seront arrêtées lors du CHSCT de rentrée, le 9 octobre 2013.

Information sur les visites d'écoles et d'établissements du 2nd degré réalisées par les représentants des personnels :

Le 24 janvier 2013, les représentants des personnels ont visité l'école élémentaire Saint-Jean d'Avignon dans le cadre de la co-activité école-chantier. La fin des travaux est prévue pour le 17 juin.

M. NIGITA : la directrice et l'IEN doivent signaler au coordonnateur sécurité du chantier tout incident ou dysfonctionnement dont ils ont connaissance et exercer leur droit de suite en cas de non mise en conformité dans les délais d'usage.

Autres visites programmées :

- LP d'Eguilles : jeudi 11 avril 2013,
- L'école primaire Josette Constant de Visan : lundi 18 mars 2013,
- le collège P. Gauthier d'Avignon : mardi 30 avril 2013.

Situations signalées dans les écoles et les établissements du 2nd degré :

M. CHOMETTE : de façon récurrente, des problèmes de chauffage sont signalés dans certaines écoles du département soit du fait de chaudières défectueuses soit en raison de temporisations trop tardives.

M. BECHET : la réglementation stipule que "*l'employeur doit assurer la protection des travailleurs contre le froid et les intempéries*". Les articles R 131-20 à 22 du code de la construction et de l'habitation disposent que "*dans les locaux à usage d'habitation, les limites supérieures de température de chauffage sont fixées en moyenne à 19° C, en dehors des périodes d'inoccupation*".

M. CHOMETTE soumet au vote une motion exigeant le respect d'une température minimale de 19 ° C. dès l'ouverture des locaux scolaires aux personnels et au public. Cette motion est approuvée par les représentants des personnels (7 voix pour et 0 abstention).

M. BECHET : cette motion devra être soumise au DASEN qui dispose d'un délai réglementaire de deux mois pour y répondre.

Point d'information sur la réunion le 17/01/2013 du CHSCT spécial de service de la direction académique de Vaucluse :

La direction académique de Vaucluse est le troisième bâtiment de l'académie d'Aix Marseille à avoir mis en place un CHSCT spécial de service.

L'assistant de prévention de la direction académique remercie M. BECHET pour sa participation à la première réunion de cette instance et pour son expertise lors de la visite diagnostic des archives et de la chaufferie situées au sous-sol de la direction académique.

Le Président,

Gabriel DUBOC